## L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

*NOUVELLE-ORLEANS*

JEUDI MATIN, 9 AVRIL

### Compagnie d'Assurance Nationale

**Contre les Risques Maritimes et les Risques de Navigation.**

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE.—(Ballouze Story)

WM WHANN ..... *Président.*
LOUIS SCHNEIDER ..... *Vice Président.*
E. N. GAMCLEBEAU ..... *Secrétaire*

**Directeurs —**

S. C. EMERY, LOUIS SCHNEIDER,
A. B. MANGUELD, WM. WHANN,
D. C. McCAN. J. M. LAFEYRE,
W. W. HOWE, B. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN, GEO. W. FORCH,
H. GUILLAUDEAU.

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivieres et de l'incendie, aux taux du tarif, du Bureau des Assureurs de cette ville. 17 oct—1a

### Wm. B. MORRIS & Co,

AGENCE D'ASSURANCE.

57 ..... *Carondelet* ..... 57

**ÆTNA, DE HARTFORD.**

Actif ..... **$4,634,900.**

**HOME, DE NEW-HAVEN.**

Actif ..... **$1,450,000.**

Représentant un capital d'assurance de
**$11,000,000**

Risques d'incendie, de rivieres et de mer écrits.
1y sept—1an

### Compagnie d'Assurance

**FACTEURS ET DES COMMERÇANTS.**

39 ..... Rue Carondelet ..... 39
Nouvelle-Orléans.

**Vous les dividendes de cette Compagnie sont payables au comptant.**

Montant des primes reçues le premier année de bnit mois de ses affaires, expirée le 30 avril 1867—
**$113,626 42.**

—ACTIF—

Le 9 avril 1867 ..... **$546,818 91.**

Cette compagnie continue d'émettre des polices contre les pertes et les avaries maritimes, par les navires des et contre les dangers des fleuves et des mers, aux taux courants de prime.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
Ed. A. FALPREY, Secrétaire

—DIRECTEURS—

James Hewit, J. J. Warren,
W. A. Johnson, Wm Ball,
J. W. Burbridge, Robert Mikin,
Jno I. Noble, Alfred H Issacson,
Moses Greenwood, Richd H Millikin,
Alfred S. Humphries, Saml E. Moore,
Hugh McColl, Wm. H. Heuning,
Marshall J. Smith, Thos M Scott,
L. Caulfield, Joseph Block,
John Chaffe, J. B. Jennings,
L. H. Terry, R. T. Buckner,
Jno. D. Blair, H. H. Ware,
Saml Friedlander.

Actif ..... $

### Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
NILE-ORLEANS, 25 janvier 1868.

**DOUZIEME ETAT ANNUEL**

**De la Compagnie d'assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, autorisée par l'Acte expirée le 31 décembre 1867.**

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $186,471 58
Sur les risques de rivières..... 65,630 94
Sur les risques de mer..... 35 402 24

Total des primes..... $1,433,679 86
En moins.—Primes sur risques accordés après le 31 mai 1867 ..... $224,152
Primes remboursées..... 25,855 39 250,127 28

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,183,342 87
Portez payées pendant l'année :
Sur les risques d'incendie.. $311,255 39
Sur les risques de rivières..... 124,502 47
Sur les risques de mer..... 278,627 80

714,385 66
Taxes..... 25,855 39
Ré-assurances.—Dépenses,
Profits, pertes, moins intérêts [illegible] ..... 88,366 44 $828,609 9

Résidu net ..... $ 356,815 84
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriétés foncières..... $130,617 37
Billets garantis par hypothèques..... 201,900 18
Billets garantis par nantissement..... 107,977 43
Effets à recevoir..... 74,736 33
Actions de banques et de chemin de fer 161,736 00
Primes en voie de perception..... 88,629 89
Dans de la Ville..... 30,650
Effets à recevoir..... 12,000 00
Scrips de Compagnie d'Assurances..... 26,715
Actions de Dry Dock [illegible]..... 10,000
Actions de la Presse "Levee Steam"... 5,000
Actions de "Marine Dry Dock"..... 1,000
Actions de "Merchants' Exchange"..... 1,000
Actions de "Lightering Wrecking Co"... 1,000
Dans de l'Etat..... 1,000

Total..... $1,066,616 43
En caisse :
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer au 1er juillet prochain..... $95,394 13
Primes reçues pour le capital de scrip de 1866, payable en juillet 89,543 50
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1867..... 224,152 $377,594 7

Actif net..... $1,027,021 81
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Par dans d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 1er janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été resolu de déclarer un dividende sur le scrip, et le même a été déclaré payable à partir de ce jour, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier lundi prochain. TRENTE POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP EST DU ET PAYABLE, à partir de ce jour. Cessation d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs.—

John Pemberton, M. Fitz
Jno. Chaffe, Harold McCoard,
Pierre Foulon, F. Maspero,
S. Q. Kell, T. T. Gaudet,
J. J. Fernandez, J. Morgan Hall,
M. Dussourcau

ETAT DE LA LOUISIANE — Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans — Cour de Commerce.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant au 31 des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du dernier lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

James Hewit, George Urquhart, Chs. Laffite,
W. A. Johnson, A. Rochereau, J. M. Lapeyre,
J. W. Burbridge, G. W. Babcock, A. Schriber,
Jno I. Noble, John Chaffe, John Gaudet,
Moses Greenwood, Alfred H. Issacson, W. T. Williams,
Alfred S. Humphries, Richd H. Millikin, J. Tuyes.
Hugh McColl, Saml E. Moore,
Marshall J. Smith, Wm. H. Heuning,
L. Caulfield, Thos M Scott,
John Chaffe, Joseph Block,
L. H. Terry, J. B. Jennings,
Jno. D. Blair, R. T. Buckner,
H. H. Ware,
Saml Friedlander.

Bureau, rue du Canal, No 113.
12 janv—1m—djlj—1 mai

### DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

**28 MAI 1867.**

Les Directeurs soussignés, nommés à la Charte, soussignés l'Etat suivant des affaires de la Compagnie pour l'année 1867 :

Primes d'incendie dans l'année..... $306,093 01
Primes de mer dans l'année..... 190 825 86
Primes de rivières dans l'année..... 254,377 38

Total..... $ 841,556 02

Total net des primes..... $756,794 54
Payé : Perte sur mer..... $110,488 44
" Perte sur mer..... 124,502 47
" Perte sur les rivières..... 327,376 03
" Agence..... 23,580 44
Payé : Profits et pertes, réassurances, commissions, frais de scrip, intérêt, rafraîchissements, escompte..... 151,921 39—708,869 76

Bénéfice net..... $47,924 85

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir..... $40,154 72
Prêts sur bons et hypothèque..... 82 843 33
Prêts sur garantie et nantissement..... 22,586 98—145,585 03

Scrip étranger et du pays, compte de scrip.. 66,186 83
Propriété foncière..... 70,000 00
Espèces..... 135,119 97
Bons consolidés 6 p. c..... $30,000 00
Bons de la ville..... 98,500 00
Compte d'actions de banques..... 173,577 17
Vallette Dry Dock Company..... 12,000 00
Bureau de Merchands..... 1,000 00
Compagnie d'allège et de sauvetage de la Nlle Orléans..... 600 00—315,797 17

pour primes et sole de perception..... 79,376 44

Actif..... $792,014 35

La Compagnie possède également :
Billets à terme suspendus..... $36,365 21
Compte de scrip forfait..... 7,855 84
Primes à recevoir..... 9,293 56

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

**PAROISSE D'ORLEANS,**
Ville de la Nlle-Orléans.
Assermentée et souscrit par devant moi, ce 22 mai 1867.
G. H. ERAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, semestriel, sur les certificats non encore payés de scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir de lundi prochain, premier lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de VINGT pour cent sur les primes ayant droit à la participation, pour l'année expirée le 30 avril 1867. Et aux mêmes certificats, pour le dit dividende, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—Directeurs.—

John Watt, A. G. Ober,
C. T. Buddecke, J. Norman Jackson,
Samuel S. Newman, A. T. Fernandez,
F. H. Fellows, Chs. Seegers,
William Edwards, John Phelps,
23 mai—6P L. F. Spyker.

**SEIZIEME ETAT ANNUEL.**

### Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1867.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867, y compris les risques non expirés de 1866..... $321,580 00

Primes sur les risques de mer.. $ 42,002 34
Primes sur les risques de rivières..... 107,250 28
Primes sur les risques d'incendies..... 172,327 43 $321,580 00

En moins primes remboursées..... 1,599 30
En moins, primes sur risques non expirés en 1867..... 39,851 00 41,45090

Montant net des primes de l'année expirée le 31 décembre 1867..... $280,130

Portez payées dans la même période :
Sur les risques de mer..... 25,980 74
Sur les risques de rivières..... 109 826 94
Sur les risques d'incendies..... 39,297 46

175,105 14
Réassurances..... 12,947 33
Dépenses, taxes, intérêt de scrips, etc., moins escompte et intérêt..... 38,706 31 $227,760 78

Restant ..... 52,366 32
Vingt-cinq pour cent et quinze pour cent remboursés au lieu de scrip..... 37,391 22

Réservé pour pertes non payées ..... 5,007 10

L'actif de la Compagnie est comme suit :

347 bons de la ville de la Nlle Orléans, de $1,000 chaque ..... $347,000 00
35 bons de l'Etat de la Louisiane, de $1,000 chaque..... 35,000 00
36 bons de l'Etat de la Louisiane, de $500 chaque..... 18,000 00
68 bonds de la Cie. de l'Hôtel Saint-Charles, de $1,000 chaque 68,000 00
80 bons 5-20 des E. U., de $500 40,000 00
5 actions de la Cie. du Dry Dock Railway, de $100 each.. 500
800 actions de la Banque de la Nlle-Orléans, de $50 chacune, évaluées à $30 ..... 24,000 00
850 actions de la Banque de l'Union de la Nlle-Orléans, de $75 chacune, évaluées à $50 chaque..... 32,500 00
845 actions de la Banque de Canal, de 50 chacune, évaluées à $50 chacune..... 42,250 00
500 actions de la Banque Mechanics' and Traders, de $50, évaluées à $50 chacune..... 25,000 00
125 actions de la Banque Crescent City, de $50 chaque, évaluées à $15 chacune.. 1,875 00
100 actions de la Banque des Marchands, de $30 chaque évaluées à $15 chacune.. 1,500 00 $597,125 00
Espèces ..... 51,093 30
Propriété foncière au No 76 de la rue du Camp..... 50,000 00
Effets à recevoir..... 62,415 00
Prêts garantis..... 12,745 59
En moins : mauvais et douteux 6,344 14 6,401 45
Comptes non encore payés et en voie de perception..... 70,006 62
En moins : mauvais et douteux 19,311 65 50,644 97
Scrips d'autres Compagnies d'assurance..... 8,444 00
Total de l'actif..... $878,724 02

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie,

ALFRED MOULTON, président.
A. W. HUNTER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et souscrit par devant moi, ce 1er janvier 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième juge de paix.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent comptant sur tous les certificats de scrip non encore payés aux porteurs légaux desdits certificats, à partir du deuxième MARDI de février prochain et il est de plus

Résolu qu'en vue de la dépréciation de l'actif de la Compagnie, les émissions de scrips de 1864, 1865, 1866 et 1867, sont par les présentes appelées (conformement à la Charte) pour les réductions des vingt-cinq pour cent sur chaque émission ; que lesdits scrips seront livrés pour la réduction sur le présentement ; et il est ordonné que cet acte déclaré par une résolution de cette direction adoptée aujourd'hui.

ALFRED MOULTON, président.
Wm M. PERKINS, vice-président.
A. W. HUNTER, secrétaire.

—DIRECTEUR—

E. H. CONVERSE, S. F. ETHELL,
ROBERT HARE, JOS. N. ISHMOUR,
Jos. Hoy, J. H. LUDWIGSEN,
ALFRED MOULTON, A. H. MAY,
J. M. ALLEN, JNO. T. MOORE,
Jno. C. ROESSLE, W. M. PERKINS.

17janv—1m

MITHSON H. DAVIS ve CHARLES M. STRONG

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—No 19,737.—Il y a vente d'un acte de vente et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix-huit d'avril 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Carondelet, Gravier, Bienville et Saint-Louis, et faisant les saisines de tous les officiers de la Cour, ensemble tous les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur suivant acte de partage entre lui, comme un des héritiers de feu Jasper Strong, et sa mère, la dame Rima Polk Nixon, veuve du dit feu Jasper Strong, en rapport de W. J. Castel, notaire public en cette ville, en date du 2 juin 1866.

Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Sheriff de la paroisse d'Orléans

18mars—16,26,3,11,19,avr.

Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement des hypothèques pour cette paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Louisiane, certifie que la succession de Charles Bienvenu, ci-devant habitant de cette ville, et décédé le 7 février 1867, a été déclarée vacante par ordre de la Cour de District de la Nlle-Orléans, le 31 janvier 1868.

A. DUCATEL, jr.
Député du Préposé à l'enregistrement des hypothèques
Nlle-Orléans, 31 janvier 1868.
4 fév—1 ans

## ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

*No 21, rue TRÉVISE,* PARIS.

### EAU DE MÉLISSE DES CARMES

14, RUE TABARINE, **DE BOYER** 14, RUE TABARINE,

A PARIS. A PARIS.

PREVIENT et guérit : MAL DE MER, ap p sole, vapeurs, vertiges, faiblesses, syncopes, evanouissements, de barge, palpitations, crampes, maux d'estomac, indigestions, figures de MONSTRUEUSES, MARINGOUINS et autres insectes. Elle fortifie les femmes au travail, préserve du mauvais air et de la peste ; excellent prophylactique contre les épidémies, etc. (Voir le prospectus.)

Cette Eau, dont les vertus sont connues depuis plus de deux siècles, est la seule autorisée par le gouvernement et la Faculté de médecine, pour les cures de laquelle elle a été fabriquée exclusivement depuis 1828.

Divers jugements et arrêts obtenus contre les contrefacteurs constatent la propriété exclusive de cette Eau, et reconnaissent avec la Faculté de médecine, sa supér orité.

A Paris, 14, rue Tabarine—Dépôt central à la Nouvelle-Orléans chez MM. MAUSSELL et BOGEL, 43 Magazins chez M. DUCONGE, droguistes.—A New York chez M. J. MILHAU et Cie.

# INJECTION BROU

HYGIENIQUE Infaillible

ET PRESERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies du monde entier. A Paris, chez l'inventeur BROU, rue Lafayette, 142bis et boulevard Magenta.

Médaille d'OR à Prix de **16,600** fr.

### QUINA LAROCHE

*Ferrugineux*

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et FÉBRIFUGE contient sous un petit volume la réunion complète des principes des *trois quinquinas*. Ni trop vineux, ni trop acré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux constitutions délicates et faibles ; il modifie très vite *l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit*, et toutes *les affections nerveuses*.

QUINA LAROCHE, *sodé* ; dito *ferrugineux*

DEPOT A PARIS, 15, rue PROUST.

NLLE-ORLEANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129 ; chez MM. MAUSSELL et BOGEL, rue du Magazine ; chez M. DUCONGE, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

### CHARTE. CHARTE.

**Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans ville de la Nouvelle-Orléans.**

QUI soit connu que ce 31e jour de janvier mil huit cent soixante huit et la quatre-vingt-douzieme année de l'Indépendance des Etats Unis d'Amérique, par devant nous, EDWARD IVY, notaire public, dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et ayant qualité pour recevoir des déclarations et pour nommés et dont les signatures sont ci-dessous apposées, et qui ont signées et dessous, lesquelles ont déclaré, par l'acte présent, que la Louisiane revait, par un acte du Corps législatif de cet Etat, elles sont convenues des se former et de former ceux qu'ils représentent une corporation dans le dit et sous les réglements qui suivent :

ARTICLE I.

Le nom de corporation de cette société sera la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.

ARTICLE II.

Le siége des affaires et le domicile légal de cette corporation seront à la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Le but de cette Société est de construire et de maintenir en ville des chemins de fer nouveaux pour le transport des passagers et, en général, de faire tout ce qui sera nécessaire, relativ à l'effet de la mettre à même de construire et d'exploiter des chemins de fer.

ARTICLE IV.

Le capital de cette corporation est, par les présentes fixé à trois cent mille ($300,000) piastres représentant par mille actions de cent piastres chacune. Il devra être payé cinq pour cent sur chaque souscription, à la signature de la dite souscription ; le reste sera payé, par et à de tels montants et verrements qu'ordonnera la Direction, pourvu qu'il ne soit pas exigé plus de dix (10) pour cent à la dite souscription et que l'appel de fonds ne sera pas fait plus souvent qu'il ne soit pas exigé plus de dix (10) pour cent à la dite souscription et que l'appel de fonds ne sera pas fait plus souvent qu'il ne soit pas exigé plus de dix (10) pour cent chaque à partir quinzaine ; et il sera donné six pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

ARTICLE V.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant au 31 des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du dernier lundi de mars 1868, SIX pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

—DIRECTEURS—

James Hewit, J. J. Warren,
W. A. Johnson, Wm Ball,
J. W. Burbridge, Robert Mikin,
Jno I. Noble, Alfred H Issacson,
Moses Greenwood, Richd H Millikin,
Alfred S. Humphries, Saml E. Moore,
Hugh McColl, Wm. H. Heuning,
Marshall J. Smith, Thos M Scott,
L. Caulfield, Joseph Block,
John Chaffe, J. B. Jennings,
L. H. Terry, R. T. Buckner,
Jno. D. Blair, H. H. Ware,
Saml Friedlander.

Actif ..... $

### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

**TREIZIEME ETAT ANNUEL**

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non expirées de l'année précédente..... $290,919 49
Sur les risques d'incendie..... 200,338 00
Sur les risques de rivières..... 287,241 32

Total des primes..... $1,433,679 86
En moins.—Primes sur risques accordés après le 31 mai 1867 ..... $224,152
Primes remboursées..... 25,855 39 250,127 28

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,183,342 87
Portez payées pendant l'année :
Sur les risques d'incendie.. $311,255 39
Sur les risques de rivières..... 124,502 47
Sur les risques de mer..... 278,627 80

714,385 66
Taxes..... 25,855 39
Ré-assurances.—Dépenses,
Profits, pertes, moins intérêts [illegible] ..... 88,366 44 $828,609 9

Résidu net ..... $ 356,815 84
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriétés foncières..... $130,617 37
Billets garantis par hypothèques..... 201,900 18
Billets garantis par nantissement..... 107,977 43
Effets à recevoir..... 74,736 33
Actions de banques et de chemin de fer 161,736 00
Primes en voie de perception..... 88,629 89
Dans de la Ville..... 30,650
Effets à recevoir..... 12,000 00
Scrips de Compagnie d'Assurances..... 26,715
Actions de Dry Dock [illegible]..... 10,000
Actions de la Presse "Levee Steam"... 5,000
Actions de "Marine Dry Dock"..... 1,000
Actions de "Merchants' Exchange"..... 1,000
Actions de "Lightering Wrecking Co"... 1,000
Dans de l'Etat..... 1,000

Total..... $1,066,616 43
En caisse :
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer au 1er juillet prochain..... $95,394 13
Primes reçues pour le capital de scrip de 1866, payable en juillet 89,543 50
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1867..... 224,152 $377,594 7

Actif net..... $1,027,021 81
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON Président

ETAT DE LA LOUISIANE.

Par dans d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 1er janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été resolu de déclarer un dividende sur le scrip, et le même a été déclaré payable à partir de ce jour, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier lundi prochain. TRENTE POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP EST DU ET PAYABLE, à partir de ce jour. Cessation d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs.—

John Pemberton, M. Fitz
Jno. Chaffe, Harold McCoard,
Pierre Foulon, F. Maspero,
S. Q. Kell, T. T. Gaudet,
J. J. Fernandez, J. Morgan Hall,
M. Dussourcau

ETAT DE LA LOUISIANE — Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans — Cour de Commerce.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, au pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines, E. J. Hart
Henry Renshaw, Jno. C. Ricks,
H. T. Lonsdale, J. H. Stauffer,
S. Bisco, J. B. Sires,
J. C. Sarelli, Thos. Sloo,
Thos. A. James 25 janv—1 an

### Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun
NLLE-ORLEANS, 25 janvier 1868.

**DOUZIEME ETAT ANNUEL**

**De la Compagnie d'assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, autorisée par l'Acte expirée le 31 décembre 1867.**

Montant de primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867, savoir :

Sur les risques d'incendie..... $186,471 58
Sur les risques de rivières..... 65,630 94
Sur les risques de mer..... 35 402 24

Total des primes..... $1,433,679 86
En moins.—Primes sur risques accordés après le 31 mai 1867 ..... $224,152
Primes remboursées..... 25,855 39 250,127 28

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,183,342 87
Portez payées pendant l'année :
Sur les risques d'incendie.. $311,255 39
Sur les risques de rivières..... 124,502 47
Sur les risques de mer..... 278,627 80

714,385 66
Taxes..... 25,855 39
Ré-assurances.—Dépenses,
Profits, pertes, moins intérêts [illegible] ..... 88,366 44 $828,609 9

Résidu net ..... $ 356,815 84
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriétés foncières..... $130,617 37
Billets garantis par hypothèques..... 201,900 18
Billets garantis par nantissement..... 107,977 43
Effets à recevoir..... 74,736 33
Actions de banques et de chemin de fer 161,736 00
Primes en voie de perception..... 88,629 89
Dans de la Ville..... 30,650
Effets à recevoir..... 12,000 00
Scrips de Compagnie d'Assurances..... 26,715
Actions de Dry Dock [illegible]..... 10,000
Actions de la Presse "Levee Steam"... 5,000
Actions de "Marine Dry Dock"..... 1,000
Actions de "Merchants' Exchange"..... 1,000
Actions de "Lightering Wrecking Co"... 1,000
Dans de l'Etat..... 1,000

Total..... $1,066,616 43
En caisse :
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer au 1er juillet prochain..... $95,394 13
Primes reçues pour le capital de scrip de 1866, payable en juillet 89,543 50
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1867..... 224,152 $377,594 7

Actif net..... $1,027,021 81
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON Président

ETAT DE LA LOUISIANE.

Par dans d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 1er janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été resolu de déclarer un dividende sur le scrip, et le même a été déclaré payable à partir de ce jour, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier lundi prochain. TRENTE POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP EST DU ET PAYABLE, à partir de ce jour. Cessation d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs.—

John Pemberton, M. Fitz
Jno. Chaffe, Harold McCoard,
Pierre Foulon, F. Maspero,
S. Q. Kell, T. T. Gaudet,
J. J. Fernandez, J. Morgan Hall,
M. Dussourcau

ETAT DE LA LOUISIANE — Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans — Cour de Commerce.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, au pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines, E. J. Hart
Henry Renshaw, Jno. C. Ricks,
H. T. Lonsdale, J. H. Stauffer,
S. Bisco, J. B. Sires,
J. C. Sarelli, Thos. Sloo,
Thos. A. James 25 janv—1 an

### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

**TREIZIEME ETAT ANNUEL**

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non expirées de l'année précédente..... $290,919 49
Sur les risques d'incendie..... 200,338 00
Sur les risques de rivières..... 287,241 32

Total des primes..... $1,433,679 86
En moins.—Primes sur risques accordés après le 31 mai 1867 ..... $224,152
Primes remboursées..... 25,855 39 250,127 28

Montant net des primes le 31 mai 1867 $1,183,342 87
Portez payées pendant l'année :
Sur les risques d'incendie.. $311,255 39
Sur les risques de rivières..... 124,502 47
Sur les risques de mer..... 278,627 80

714,385 66
Taxes..... 25,855 39
Ré-assurances.—Dépenses,
Profits, pertes, moins intérêts [illegible] ..... 88,366 44 $828,609 9

Résidu net ..... $ 356,815 84
L'actif de la Compagnie est comme suit :
Propriétés foncières..... $130,617 37
Billets garantis par hypothèques..... 201,900 18
Billets garantis par nantissement..... 107,977 43
Effets à recevoir..... 74,736 33
Actions de banques et de chemin de fer 161,736 00
Primes en voie de perception..... 88,629 89
Dans de la Ville..... 30,650
Effets à recevoir..... 12,000 00
Scrips de Compagnie d'Assurances..... 26,715
Actions de Dry Dock [illegible]..... 10,000
Actions de la Presse "Levee Steam"... 5,000
Actions de "Marine Dry Dock"..... 1,000
Actions de "Merchants' Exchange"..... 1,000
Actions de "Lightering Wrecking Co"... 1,000
Dans de l'Etat..... 1,000

Total..... $1,066,616 43
En caisse :
Intérêts non réclamés, et intérêts à payer au 1er juillet prochain..... $95,394 13
Primes reçues pour le capital de scrip de 1866, payable en juillet 89,543 50
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1867..... 224,152 $377,594 7

Actif net..... $1,027,021 81
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Secrétaire.
JOHN PEMBERTON Président

ETAT DE LA LOUISIANE.

Par dans d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 1er janvier 1867.
PAUL W. COLLENS,
Juge de Paix.

A une Assemblée des Directeurs tenue le 6 juin 1867, il a été resolu de déclarer un dividende sur le scrip, et le même a été déclaré payable à partir de ce jour, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier lundi prochain. TRENTE POUR CENT SUR LE CAPITAL DU SCRIP EST DU ET PAYABLE, à partir de ce jour. Cessation d'intérêts sur tous les scrips émis par la Compagnie.

—Directeurs.—

John Pemberton, M. Fitz
Jno. Chaffe, Harold McCoard,
Pierre Foulon, F. Maspero,
S. Q. Kell, T. T. Gaudet,
J. J. Fernandez, J. Morgan Hall,
M. Dussourcau

ETAT DE LA LOUISIANE — Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans — Cour de Commerce.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième mardi de février prochain, au pour cent d'intérêt sur les certificats de payement non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende—scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1867—dividende sur lequel il sera émis des certificats à partir du 16 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

Jno. G. Gaines, E. J. Hart
Henry Renshaw, Jno. C. Ricks,
H. T. Lonsdale, J. H. Stauffer,
S. Bisco, J. B. Sires,
J. C. Sarelli, Thos. Sloo,
Thos. A. James 25 janv—1 an

HEADQUARTERS FIFTH MILITARY DISTRICT,
*New Orleans, La.*, March 11, 1868.

Special Orders No. 55.

EXTRACT.

3. WHEREAS, a Convention recently assembled at New Orleans, La., in compliance with Special Orders No. 186, from these Headquarters, dated October 21, 1867, did, in pursuance of the act of Congress mentioned in said order, proceed to frame a Constitution and civil government for the State of Louisiana ; and

WHEREAS, The acts of Congress provide that the election for the ratification of said Constitution, shall be conducted by the officers or persons appointed or to be appointed by the Commanding General ; said election will be held in the State of Louisiana, from 7 A. M to 7 P. M., on the 17th and 18th days of April, 1868, at which the registered voters of said State may vote for or against the Constitution submitted to them by said Convention.

I. Commencing fourteen days before the election, Boards of Registrars will, after having given reasonable public notice, revise at the places where the Boards are in session, for a period of five days, the registration lists, and upon being satisfied that any person not entitled thereto has been registered, will strike the name of such person from the lists. The Boards will also, during the same period, add to the registry the names of all persons who at that time possess the qualifications required by law, and who have not been registered. See sec. 7, Supplementary Act of July 19, 1867.

Upon completion of the revision of registration, the Board of Registrars will immediately proceed to make up their precinct poll books—for this purpose they will use the precinct books used at the last election, making the necessary corrections. They will also forward to these Headquarters a tabular statement, giving the number of persons registered (whites and colored) during the revision ; the number rejected (white and colored) ; the names of the persons refused registration and stricken from the rolls, will be given with statement showing the causes therefor.

II. The polls will be opened at every voting precinct in each Parish at the places designated by the Board of Registrars, and only those whose name does not appear on the registry list. The election will be by ballot. "Those voting in favor of the Constitution shall have written or printed on their ballots the words 'For the Constitution,' and those voting against the Constitution shall have written or printed on such ballots the words 'Against the Constitution.' Each ballot presented by a colored voter will be marked "Colored" by one of the Judges of election. Poll books will be kept at the places of the voters as at ordinary elections in the State. As each voter presents his certificate one of the Judges will announce in it "Voted," with the date, and signed by one of the Commissioners.

III. The Boards of Registration of each Parish, will be superintendents of, and will appoint the necessary officers to attend at the necessary preparations are made for properly conducting the same ; that due and sufficient notice of the time and object of the said election, Commissioners appointed, proper ballot-boxes prepared, etc.

If, from any cause, any of the Registrars of a Parish shall refuse to perform the duty incumbent upon them, either at the revision directed in Paragraph I, or at the election, their places will be filled by the Clerk of the District Court, or Recorder of the parish or Assessor of the parish Court in the order named, provided they can qualify according to law. If vacancies cannot be thus filled, the remaining portion of the Registration Board will fill them with persons who can duly qualify, which persons will be sworn in the same manner as the Registrars.

Should only two of the commissioners be present, they shall appoint a third ; should only one be present, he shall appoint another, and they together shall appoint a third.

To carry out this, commissioners are authorized to administer the required oath.

V. At the close of the election, the commissioners will carefully count and make duplicate returns of the result of the election ; stating, also, in form separate lists, respectively, the number of white voters for, the number of colored voters for, and the number of each, against the Constitution. The ballots will then be replaced in the ballot-box, which will be sealed, and together with the registration and election records, will be carried by one of the Commissioners to the office of the Parish Judge designated, and turned over to the Board of Registrars.

The Board will then carefully count and make duplicate returns of the votes cast, in the manner prescribed for commissioners of election, and will see whether the vote of each precinct corresponds with the record of the commissioners.

The ballots will then be replaced in the ballot-boxes, which will be sealed, and together with the tabulation of the returns, will be turned over to such parish officer or member of the Registration Board as said Board may select, who shall receive the same, and will be held responsible for the same. Each member of the Board will make affidavit to the correctness of the returns, one copy of which will then be brought by some member of the Board to the Commanding General of the Fifth Military District, at New Orleans, the other copy will be retained by the Board. The Board will state may vote for or against the Constitution submitted to them by said Convention.

I. Comm